



Commune de Bourg

**PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS
DE MOUVEMENTS DE TERRAIN**

**PIÈCE 3.1
ZONAGE REGLEMENTAIRE**

SERVICE INSTRUCTEUR :
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET
DE LA MER DE GIRONDE

Dossier approuvé le :
23 juin 2014

REALISATION :
ALP'GEORISQUES



Echelle : 1/5 000

Axe	Espaces	Fort		Moyen		Faible		Résident
		Avec ou sans urbanisation	Non urbanisé	Urbanisé	Non urbanisé	Urbanisé	Avec ou sans urbanisation	
Effondrement de cavité souterraine		RF1	RF1	RF2	RF1	RF1		
Effondrement de cavité souterraine zone d'influence de 50m			RF1	RF2	RF1	RF1		
Effondrement de cavité souterraine coustale								RF0
Effondrement de cavité partiellement coustale (influence des zones de vide périphériques non traitées)		RF2	RF2	RF2				
Chutes de blocs		BP	BP	BP2	BP1	BP1		
Glisement de terrain		BG	BG	BG	BG	BG		

Légende :

Niveau de contraintes *

- Zones d'interdictions
- Zones de contraintes faibles
- Zones sans contrainte spécifique

Nature du risque **

- Effondrements de cavité souterraine
- Chutes de blocs
- Glissements de terrain

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :
 * le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.
 ** le second à la nature du risque, éventuellement complété par un indice numérique.

■ La Gironde